

VOTRE DÉCHÈTERIE SE MODERNISE !

{+} PRATIQUE

{+} RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT

{+} EFFICACE

{+} CONNECTÉE



Dès maintenant, adoptez le QR code !

*Et toujours gratuite
pour les particuliers du territoire.*



LE CONTRÔLE D'ACCÈS PAR QR CODE

Depuis novembre 2023, l'accès aux déchèteries de la Communauté de communes de Petite Camargue est progressivement soumis à un contrôle de badge électronique de type QR code, délivré sur votre smartphone ou en version imprimable.

Un seul QR code sera délivré par foyer, valable dans chacune des déchèteries de la Communauté de communes.

Les particuliers doivent s'inscrire en ligne depuis notre site web afin d'obtenir ce droit d'accès :

www.petitecamargue.fr

puis en cliquant sur l'onglet "**pré-inscription particulier**". L'inscription comprend un forfait de trente passages gratuits par an. Au-delà, un forfait de 10€ par passage supplémentaire sera appliqué.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE :

- Bois
- Cartons
- Encombrants
- Ferraille
- Gravats
- Végétaux
- Placo
- Déchets électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets dangereux des ménages (tout emballage / produit étiqueté dangereux : piles, pots de peinture, batteries, huiles et filtres de vidange, aérosols).
- Verres
- Textile

OBJETS EN BON ÉTAT :

Pensez aux associations caritatives et plateformes de don d'objets !



inigo

LES DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE :

- Pneus
- Amiante
- Bouteilles de gaz
- Films agricoles

LES HORAIRES D'OUVERTURE

BEAUVOISIN ET VAUVERT

Du lundi au samedi

8h30-12h / 14h-17h30

AIMARGUES ET LE CAILAR

Du mardi au samedi

8h30-12h / 14h-17h30

Une question ? Un problème ? Contactez :
Service Environnement

706 Avenue Ampère en Zone Industrielle - 30600 VAUVERT
T. 04 66 51 19 21 - E-mail : environnement@cc-petitecamargue.fr

